

Comment maîtriser l'implantation des antennes-relais ?

La problématique a été soulevée lors du conseil d'agglomération du jeudi 13 juin, alors que Pujols va voir une quatrième antenne surgir sur son territoire

« Pour la troisième, à Malbentre, on est allé en référé et on a perdu. Là, une quatrième va être implantée sur un site majeur... La CAGV n'a-t-elle pas moyen d'empêcher ça ? » Christiane Lafaye-Lambert, conseillère communautaire et adjointe à la mairie de Pujols, a exprimé sa colère, jeudi 13 juin, face au Conseil d'agglomération du Grand Villeneuvois, alors qu'une nouvelle antenne relais de 36 mètres de haut, au lieu dit Carras Est, est en passe d'être installée par Free. La goutte qui a fait déborder le vase après l'installation récente d'un pylône de 40 mètres par SFR, à Malbentre.

Car, pour déployer la 5G, les différents opérateurs ont besoin d'une antenne tous les 2 kilomètres... Christiane Lafaye-Lambert a donc interpellé ses homologues pour voir s'il était possible, via une modification des Sites patrimoniaux remarquables, de bloquer la multiplication d'antennes dans les paysages villeneuvois. « Plutôt que de tenter une procédure qui risque de prendre du temps, il faut plutôt que l'on développe une stratégie communautaire, lançait en réponse, le président de l'agglomération, Guillaume Lepers. Voir comment

on peut les contrer... Là, chacun fait sa propre antenne, c'est problématique. »

Force de propositions

La stratégie communautaire viserait à mener des réunions avec les opérateurs, pour leur proposer des sites d'implantation qui ne seraient pas préjudiciables au paysage du territoire : « Car si on leur dit « non », ils trouveront toujours un privé pour les installer, explique Pierre-Jean Pudal, vice-président de la CAGV et maire de Sainte-Livrade. Donc, soit on est passifs et on les laisse faire avec les privés, qui en récolteront l'argent, soit on est actifs et on travaille avec les opérateurs pour choisir des sites où ce ne sera pas visible et faire entrer des recettes. On ne peut, de toute façon, pas faire contre eux. »

A. P.



Après celle de Malbentre, une quatrième antenne est en projet sur le secteur... Une implantation qui a fait réagir la CAGV. so